

Conférence de presse CLAC

Mercredi matin, 19 mai, a eu lieu au Fossat une réunion de type 'conférence de presse' organisée par le CLAC (Collectif Lèze Arize Citoyen), auquel avait été invité 'Le Patriote' (*).

Bref historique :

Le CLAC s'est constitué en 2018 pour inviter la population locale à se dresser contre un projet de création d'un centre commercial 'Carrefour contact' avec station service sur le rond-point de la sortie nord vers Toulouse. Un certain nombre de réunions publiques et d'actions ont amené à la suppression du projet du fait des risques d'inondation, mais il a été rapidement remis en route en 2020 suite au reclassement (très opportun) de la zone de 'rouge' à 'bleu', ce qui a conduit à un nouveau permis de construire accepté en fin d'année (2020).

Le collectif, appuyé par l'association Le Chabot (Association agréée pour la Protection des Rivières Ariégeoises), le Comité écologique ariégeois et la Confédération paysanne de l'Ariège, a diffusé une lettre ouverte destinée à Sylvie Feucher, préfète de l'Ariège et Carole Delga, présidente du Conseil régional Occitanie, dans laquelle il demande en outre à être reçu. Contacté, le maire, Laurent Panifous, n'a pas souhaité commenter l'action du Clac, et par ailleurs aucune réponse n'a été donnée à cette lettre ouverte.

Le 10 mai dernier un recours gracieux a été formulé par un avocat contre ce permis de construire...

Pour ceux qui ne connaissent pas Le Fossat :

C'est un gros village (un peu plus de 1000 habitants) situé sur la vallée de la Lèze entre Lézat et Pailhès. Ancien chef-lieu de canton la commune dispose encore de sa poste, sa trésorerie, sa gendarmerie, et un certain nombre de commerces et services répartis autour de la route principale (route de Toulouse) : station-service, presse/tabac/quincaillerie, camping, boulangerie/pâtisserie, bar/restaurants, banque, centre médical, cabinet dentaire, pharmacie, supérette Carrefour... sans compter bien sûr des services publics (médiathèque, stade, centre social, déchetterie) ainsi que ses associations socioculturelles et ses marchés...

Autant dire que pour les fossatois il ne manque vraiment rien pour la vie courante. Les habitants du bourg circulent volontiers à pied pour leurs besoins habituels et pour les voisins il est très facile de trouver une place de parking (gratuite bien sûr).

Le conflit :

Le Fossat est donc un village qui se trouve très bien comme il est, même pour les plus anciens. Le projet de création du supermarché émane du gérant de la supérette actuelle qui souhaite augmenter son activité.

Très franchement le déplacement à l'extrémité du village risque de lui faire perdre une certaine clientèle locale qui, quitte à prendre la voiture, sera plutôt tentée d'aller un peu plus loin (Lézat, par exemple, à 12 mn). En revanche, cette concurrence risque de léser et menacer les commerces locaux actuels (station-service, quincaillerie, parapharmacie...)

Dès lors l'opposition populaire revient à un simple conflit d'intérêt. A partir du moment où la municipalité, renouvelée en 2020, se déclare favorable et n'accepte aucune discussion, le conflit se trouve largement déséquilibré. C'est donc sur un autre plan qu'il a fallu mener le combat ...

La conférence de presse :

Une vingtaine de personnes présentes auprès du stand. Les prises de parole se sont succédées : Le CLAC, Le Chabot, Le CEA, la Confédération Paysanne, qui ont développé les différents points de l'argumentaire présenté dans la lettre ouverte et le dossier de presse :

- La réduction progressive des zones perméables par la 'bétonisation' fait courir un véritable danger pour les risques d'inondation, d'autant plus manifeste que se précise le risque de dérèglement climatique. Les écoulements naturels vers la rivière sont de plus en plus perturbés par ces retenues imperméables. Par exemple le déversement des toitures, canalisés sur un seul parcours d'évacuation.
- Par ailleurs ce phénomène est aussi susceptible de provoquer des dérèglements au niveau de la rivière Lèze elle-même, que les pouvoirs publics essaient de restaurer à grands frais.
- Cette 'bétonisation' conduit parallèlement à la réduction de zones agricoles de bonne qualité (artificialisation de terres agricoles) qui réduisent d'autant plus les possibilités de développement d'une agriculture paysanne souhaitée par tous.
- Tout en réduisant les moyens de la population locale d'accéder à une alimentation locale de qualité, on favorise l'approvisionnement par camions de produits, souvent étrangers, au détriment des débouchés pour les producteurs locaux.
- L'implantation d'une deuxième station de carburants, avec des citernes enterrées à proximité de la rivière, augmente le risque d'un accident de pollution des sols et des eaux
- L'argument magique concernant la création de nouveaux emplois ne tient pas, car on sait bien que la grande distribution ne poursuit qu'un seul objectif : réduire le nombre et la qualité des emplois (caisse automatisées notamment), au contraire de l'agriculture paysanne

Il s'agit là de faits simples constatés ou prévisibles, mais qui amènent, dans ce contexte précis, à se poser un certain nombre de questions sur l'incohérence apparente de l'action publique :

- Déjà, la contradiction évidente avec les politiques voulues au niveau régional et départemental concernant le respect des zones naturelles, la revitalisation des centres-bourgs et du commerce de proximité, la qualité de l'alimentation, notamment pour la restauration collective, le soutien à l'agriculture paysanne, etc. tout autant de discours et d'argent public dépensé pour ensuite soutenir des projets contraires.
- Il se trouve que la modification du PLU concernant spécialement cette zone, permettant d'annuler la cause principale du premier refus de permis et concomitante avec le dépôt d'une deuxième mouture, serait de nature à envisager l'éventualité d'un 'passe-droit' au profit d'intérêts privés
- L'absence d'explications et de réponses aux différentes interpellations est de nature à augmenter ces doutes

Pour la petite histoire, rajoutons qu'un des arguments pour convaincre de leur bonne intention a été de promettre la création d'une 'voie verte' permettant de se rendre à pied jusqu'au rond-point. Manifestement c'est juste un effet de style, car il y avait déjà une opération prévue par la Région sur Le Fossat dans le cadre de la 'mobilité douce', pour relier les quartiers excentrés vers les commerces locaux. S'agirait-il de les détourner pour accéder au rond-point ?

Ensuite...

Il y a eu les interventions des deux invités politiques : Myriam Martin pour la FI et Kathy Versinger pour EELV, toutes deux conseillères régionales. Elles ont repris les arguments tout en illustrant par quelques exemples de leur expérience personnelle.

Nous avons ensuite demandé la parole pour indiquer que nous, communistes locaux, avons soutenu le CLAC depuis le début en évitant de faire apparaître le Parti, conscients que le collectif souhaitait conserver son indépendance, et encore plus à cette occasion, en période de campagne électorale . On m'a confié qu'il a été refusé ce matin l'apposition d'une affiche que proposait la FI.

Pour 'Le Patriote' : Jean-François BRREAUD

(*) 'Le Patriote' est le nom de l'hebdomadaire communiste ariégeois